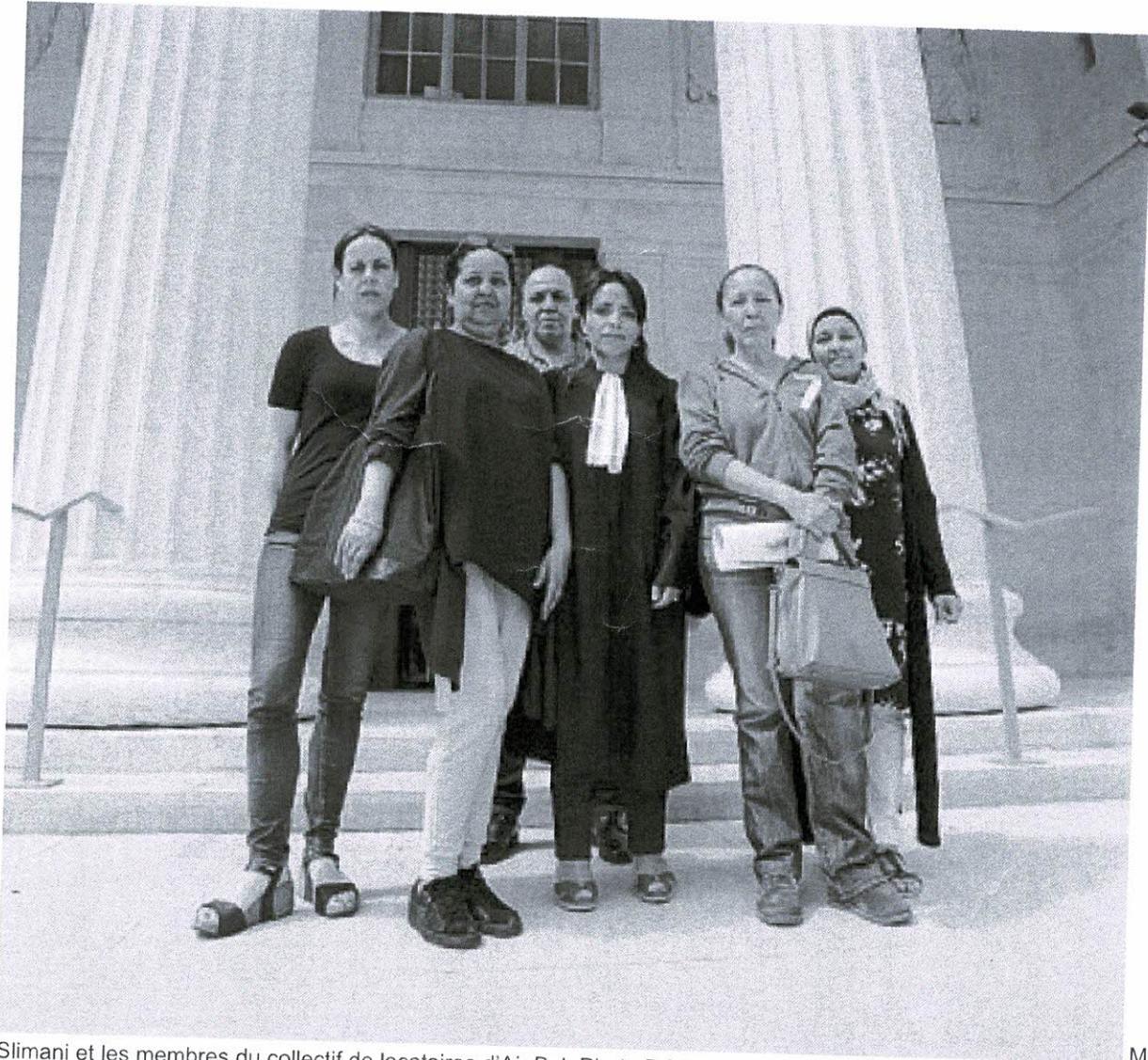


Imprimer cette page

## Marseille : le procès de la légionellose à Air Bel repoussé

- Écrit par David Coquille
- vendredi 1 juin 2018 11:18



Slimani et les membres du collectif de locataires d'Air Bel. Photo DC L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite  
- LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Me Soraya

### **A la demande des bailleurs, le tribunal a renvoyé au 14 juin l'examen de la demande en référé des locataires de la cité d'Air Bel à Marseille pour la désignation d'un expert indépendant sur la qualité de l'eau.**

Même si l'affaire a été repoussée au 14 juin, c'est bien le premier pas judiciaire qui a été franchi dans le long combat des locataires de la cité Air Bel, 11e, victimes de la légionelle depuis des années. Ils entendent contraindre leurs bailleurs et le syndic à assumer leurs responsabilités.

Judi, les trois associations de locataires, réunies en collectif, assignaient en référé devant la présidente du tribunal d'instance de Marseille les différents bailleurs et le syndic Unicil pour réclamer la juste indemnisation de leur préjudice. 250 procédures ont ainsi été portées à la barre du tribunal pour un référé réclamant en urgence la désignation d'un expert indépendante mais l'audience a dû être repoussée à la demande des bailleurs.

La présidente a clairement signifié à ces derniers qu'elle n'admettrait pas de nouveau report. Unicil a appelé hier en garantie les sociétés Cofex et Engie qui ont les contrats d'entretien de la chaufferie des bâtiments dans le but de relever et garantir les bailleurs en cas de condamnation, l'objectif affiché étant d'obtenir un partage des responsabilités.

### « On est imbibé de légionelles »

« Nous avons diligenté cette procédure pour demander la désignation d'un expert qui sera vraisemblablement un cabinet d'ingénierie spécialisée en matière hydraulique », explique Me Soraya Slimani, défenseure des locataires. « Sa mission sera de savoir si l'eau est de qualité, si elle est consommable, si on peut se laver avec, etc. Des relevés confirment que la légionelle est omniprésente » insiste-t-elle.

« On en a ras le bol de cette situation » proteste Jamila Haouache, présidente de l'association Il fait bon vivre à Air Bel. « Derrière nous, tout le quartier nous soutient, soit 6 900 personnes, moins mon frère qui est décédé » assène-t-elle. Son frère Djamel est décédé le 4 septembre 2017, emporté par un taux de concentration de 36 000 UFC/litre (unité formant colonie). Les taux de bactérie tueuse sont encore 40 fois supérieurs à ce qu'autorise la législation.

---

## Marseille : à la cité Air Bel, l'insalubrité coule de source

---

« On est imbibé de légionelles jusqu'à aujourd'hui. Ils continuent de faire des prélèvements mais Unicil soutient que tout va bien alors que les derniers résultats montrent la présence encore de légionelles », ajoute Jamila Haouache. Le quotidien est un enfer. « On ne touche plus l'eau du robinet. On se ruine en eau minérale pour cuisiner et se laver. Imaginez qu'elle est tellement chlorée qu'on ne doit pas respirer en se douchant. Et il faut courir les grandes surfaces et les grossistes pour s'approvisionner. »

Mercredi soir, le député des Bouches-du-Rhône Jean-Luc Mélenchon (LFI) a mentionné la cité Air Bel lors des débats sur la loi ELAN à l'Assemblée. « Il a rappelé que le logement social y est extrêmement dégradé avec des bailleurs qui déconsidèrent une partie de leur patrimoine et les premiers pénalisés, ce sont les habitants » dit Karima Berriche de l'Agence populaire pour le développement des quartiers qui accompagne les revendications des habitants.

David Coquille

Publié dans **Faits Divers-Justice**

Évaluer cet élément

- 
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

(0 Votes)

### Derniers articles de David Coquille

- Marseille : l'adjoint au maire qui bâtit sans permis
- « Baumettes 2 » : l'année de galère des surveillants
- Quand l'OM réclamait un million d'euros à la Ville
- Le tunnel Schloesing de Marseille, la fable de la gratuité
- Caserne de luxe pour seniors à #Marseille